



Les rapports urbains-ruraux et la construction de la modernité

Odette Lacasse

Volume 40, Number 3, 1999

Action collective et enjeux institutionnels

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057303ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057303ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lacasse, O. (1999). Les rapports urbains-ruraux et la construction de la modernité. *Recherches sociographiques*, 40(3), 467–499.
<https://doi.org/10.7202/057303ar>

Article abstract

While certain authors (GIDDENS, FORTIN) do not consider rural space as a constituent element of modernity, we consider on the contrary that it is an essential factor in advanced modernity. An ideal space for the representation of nature and the environment, rural space now tends to take its place as a space for social controversy and a privileged place of the cultural orientation of advanced modernity. In order to clarify this fundamental change, we examine the construction of the representation of rural life in Quebec through the debates between the different actors involved in this redefinition from the mid- 1960s through to the mid-1990s. This study brings to light the diversity of discourse on the role of rural space. It shows how the political transformation of modern environmentalism have contributed to making rural space the focus of the collective action of an increasing number of actors and makes it possible to assess the importance of the cultural dimensions of collective action in advanced modern societies. In addition, this study reveals the increasing importance of public space in the context of post-industrial societies. In essence, the urban-rural relationships fully reflect the dynamics of the social relationships characteristic of our era.

LES RAPPORTS URBAINS-RURAUX ET LA CONSTRUCTION DE LA MODERNITÉ*

Odette LACASSE

Alors que pour certains auteurs (GIDDENS, FORTIN) l'espace rural n'est pas constitutif de la modernité, pour nous il est au contraire un enjeu primordial de la modernité avancée. Lieu idéal de la représentation de la nature et de l'environnement, l'espace rural tend désormais à s'instituer en tant qu'espace de controverses sociales et lieu privilégié de l'orientation culturelle de la modernité avancée. Afin de saisir cette mutation, nous examinons la construction de la représentation de la ruralité québécoise à travers les débats entre les différents acteurs impliqués dans cette redéfinition depuis les années 1960, jusqu'au milieu des années 1990. Cet examen met en lumière la diversité des discours sur le rôle de l'espace rural. Il montre en quoi la transformation politique de l'environnementalisme moderne a contribué à inscrire l'espace rural au cœur de l'action collective d'un nombre de plus en plus important d'acteurs et permet de saisir l'importance des dimensions culturelles de l'action collective dans les sociétés modernes avancées. En outre, cet examen révèle l'importance grandissante de l'espace public dans le contexte des sociétés postindustrielles. Les rapports urbains-ruraux seraient somme toute le reflet de la dynamique des rapports sociaux caractéristiques de notre époque.

Les enjeux qui interpellent l'espace rural dans le contexte de la modernité avancée s'accompagnent de phénomènes nouveaux qui débordent des rapports asymétriques entre régions urbaines et rurales. Directement associées aux

* Cette recherche a bénéficié de l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Service Canadien des forêts (SCF). L'auteur tient également à remercier les examinateurs externes pour la pertinence de leurs commentaires ayant permis de revoir ce texte de manière stimulante et éclairée.

conséquences de la globalisation, les questions sociospatiales participent d'emblée aux processus historiques d'organisation de la ville industrielle et de la question sociale correspondante. (DONZELOT et JAILLET, 1997). Ainsi, ces changements signalent l'émergence d'une nouvelle question sociale qui passe par de nouvelles formes d'exclusion, et de nouveaux rapports sociaux, incluant de nouveaux rapports à l'espace (MOULAERT, 1996 ; MOMMAS, 1996). À l'instar des villes, les zones rurales doivent faire face à une différenciation basée sur des rôles et des fonctions qu'elles sont appelées à jouer à l'intérieur d'un système transnational qui définit de nouvelles inégalités (MAYER, 1998).

Ces transformations récentes nous invitent à revoir l'opposition traditionnelle urbain-rural. Selon GIDDENS (1984, 1990), cette opposition fondamentale dans la formation des sociétés précapitalistes et préindustrielles, se dissout au fur et à mesure que se développe le capitalisme et que l'environnement créé¹ se déploie à travers l'espace. Alors que dans la forme prémoderne la ville concentre l'ensemble des pouvoirs économiques et politiques, dans le système des États-nations nous assistons plutôt à son éradication en tant que forme sociale distincte, au profit d'un nouvel environnement dans lequel l'opposition traditionnelle urbain-rural se résorbe en faisant place aux territoires des États-nations (GIDDENS, 1990). Bien que ce phénomène ait pu être observé, Giddens ne considère pas le fait que le capitalisme se redéfinit sans cesse à partir d'une dynamique d'attraction et de mise à distance d'espaces différenciés qui permet au capital de réhabiliter certains des espaces préalablement délaissés, pour satisfaire les nouveaux besoins de production, d'échange, de distribution ou de consommation (HARVEY, 1996). Dans cette optique, la globalisation est une expression de l'organisation territoriale du capitalisme dont une des caractéristiques est de se structurer à partir d'un processus constant de territorialisation, déterritorialisation et reterritorialisation (HARVEY, 1996, p. 412).

En tension avec d'autres mécanismes, les macro-processus de réorganisation de l'espace ne sont toutefois pas les seuls à intervenir dans la construction de la réalité spatiale (JONES, 1997). Les relations et les interrelations sociales sont elles aussi constitutives de l'espace compris comme espace social. De même, les représentations spatiales génèrent des désaccords, des affrontements et des rapports de force (MORMONT, 1989) entre les groupes, tout autant que des réciprocity et des interactions. D'ailleurs, les conflits d'utilisation du territoire entre les groupes ayant des visées divergentes quant à leur espace commun ont pris de plus en plus d'ampleur partout en Amérique (CAMPBELL et FLOYD, 1996). Cela se reflète dans le retour du dualisme inhérent à la modernité (ROBERTSON, 1990) qui, en même temps, condamne et idéalise le capitalisme (WILLIAMS, 1973), et se traduit à travers deux visions sociales opposées, l'une rationaliste et instrumentale, l'autre culturaliste et

1. Pour Giddens l'environnement créé concerne tout autant le milieu naturel que le milieu bâti. En ce sens, il considère que le processus d'urbanisation s'exprime à travers des formes spatiales dissociées de la ville en tant que telle (voir GIDDENS, 1990).

romantique (HARVEY, 1996 ; SOPER, 1998). Au moment même où la réhabilitation de l'espace rural est sollicitée, tant par les forces de la globalisation que par une conscience environnementale cherchant à freiner les effets négatifs de la globalisation, le rapport urbain-rural continue à être une des formes les plus révélatrices tant de l'expérience personnelle que collective de la modernité (WILLIAMS, 1973 ; SOPER, 1998).

Afin de saisir la pertinence de ce rapport dans le contexte de la modernité avancée, nous nous intéressons dans ce qui suit à la construction de la ruralité québécoise contemporaine. Ce faisant, nous serons mieux en mesure de mettre en lumière comment l'espace rural participe à la construction de la modernité et en quoi, compte tenu de sa spécificité, il constitue une catégorie d'analyse susceptible d'éclairer les conflits et les recompositions sociospatiales caractéristiques de notre époque. Pour ce faire, nous nous attarderons à la transformation des rapports urbains-ruraux au Québec à partir du début des années 1960 jusqu'au milieu des années 1990. Il faut noter cependant que dans notre esprit, l'évolution des rapports urbains-ruraux n'est pas assimilée aux grandes étapes des politiques de développement régional auxquelles on tend d'habitude à la confondre. C'est pourquoi nous avons évité d'enfermer notre propos dans le champ spécifique du développement et de l'aménagement régional et de la périodisation qui leur correspond. La lecture que nous proposons reflète davantage les différents thèmes, éléments et enjeux qui ont marqué la redéfinition des rapports urbains-ruraux au Québec au cours des dernières années. Cela nous a permis d'identifier quatre périodes : 1) la période de modernisation alliée à la montée de l'environnementalisme et à l'émergence de nouvelles pratiques, telles que le tourisme et la villégiature, qui s'étend du début des années 1960 jusqu'au début des années 1970 ; 2) la décennie des années 1970 marquée par la résurgence de la question identitaire et des différentes échelles d'appartenance ; 3) la fin des années 1970 et les années 1980, période particulièrement préoccupée par l'affirmation du développement local et par les notions de partenariat et de territorialité ; 4) et enfin la période des années 1990 durant laquelle le développement durable occupe une place importante dans le discours qui anime les rapports urbains-ruraux².

En mettant en parallèle les représentations des chercheurs et des institutions avec celles des agriculteurs et de différents intervenants ruraux, cette lecture fait ressortir les moments forts qui ont marqué les discussions à propos de la place du rural dans la transformation de la société québécoise. Dans l'ensemble, cette lecture

2. Bien qu'une périodisation soit nécessaire pour aborder la genèse des pratiques et des discours sociaux, elle déborde des limites temporelles fixes. L'examen des transformations sociales commande une ouverture aux recoupements formant la trame des différentes trajectoires sociales, ce qui permet d'appréhender les ambiguïtés et les paradoxes comme constitutifs des dynamiques sociales, plutôt que de les aborder comme de simples égarements de parcours.

montre la spécificité du travail de construction de la ruralité par rapport à l'émergence d'une société de plus en plus complexe et plurielle. L'importance de révéler, à travers une telle relecture de l'histoire, les récits des acteurs exclus ou marginalisés a été mise en lumière par l'histoire même de la modernité qui, rappelle VENN (1997), masque trop souvent les projets de contre-modernité. En retenant les différentes ruptures qui ont contribué à la disjonction de la vision unificatrice de la modernité, ces contre-projets donnent à voir toute l'ambivalence des récits d'acteurs qui se perçoivent comme des laissés-pour-compte. Il s'agit là d'une ambivalence qui exprime la tension entre les espoirs d'une intégration sociale et les difficultés effectives rencontrées par les acteurs au cours des processus d'intégration. C'est pourquoi nous croyons que l'examen du processus d'institutionnalisation du territoire, en tant que lieu privilégié de médiation des rapports sociaux (HAMEL, 1997), est utile pour comprendre les dimensions culturelles de l'action collective, notamment celles qui concernent les rapports entre espace et société. En conséquence, nous abordons ici le processus d'institutionnalisation sous l'angle de l'interaction entre différents groupes d'acteurs qui cherchent, à travers un jeu complexe d'interactions et d'influence réciproque, à infléchir les orientations du développement en faveur de leurs intérêts. En ce sens, l'institutionnalisation n'est jamais complètement achevée. Elle s'avère un lieu d'expression d'identités, porteuses à la fois de résistances multiples et de différents projets.

De manière générale notre objectif est d'abord de saisir l'importance des représentations de l'espace rural dans les rapports sociaux de la modernité avancée. Nous visons à mettre en lumière comment les actions entreprises révèlent la diversité des ressources dont disposent les différents groupes d'acteurs, de même que leur position sociale. Pour ce faire, nous retraçons en premier lieu la trajectoire de la représentation des rapports urbains-ruraux en quatre temps. Puis, nous mettons en perspective en quoi les représentations de l'espace participent à la régulation sociale.

1. *Les ambiguïtés de la modernité avancée : entre production et récréation*

Au sortir de l'ère duplessiste (1944-1960), le discours du gouvernement québécois assimile encore le Québec à une société économiquement retardée, au caractère traditionnel et paysan³. Pour se diffuser et délimiter son aire d'influence, la modernité, du point de vue de ses protagonistes, doit se définir en opposition à une identité québécoise traditionaliste qui tarde à disparaître. C'est aussi ce à quoi souscrit l'idéologie moderniste du programme ARDA⁴ en 1961. En effet, celle-ci

3. Pour une meilleure compréhension des idéologies qui traversent le discours politique à cette époque, voir : BOURQUE, DUCHASTEL et BEAUCHEMIN (1994).

4. ARDA (Aménagement rural et développement agricole).

propose des ajustements économiques et sociaux, devenus nécessaires compte tenu des exigences de modernisation auxquelles doit faire face le monde rural et, en particulier, le domaine agricole (MCCRORIE, 1969). Dans l'ensemble, il est intéressant de remarquer la diversité des motifs qui guident les actions des différents paliers administratifs. Alors que les actions fédérales sont davantage d'ordre économique et structurel, les interventions du gouvernement québécois en matière de développement régional insistent sur les aspects socioculturels nécessaires à l'émergence d'une attitude d'esprit favorable aux adaptations qu'exigent la technologie et la planification modernes (MCCRORIE, 1969).

Fondée sur la conviction que la modernité est avant tout urbaine et industrielle, la philosophie du Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) élabore une représentation instrumentale et sectorielle de l'espace rural. Cette perspective permet au BAEQ de mettre en place un mode de régulation, apte à supporter les politiques keynésiennes, qui exigent, pour assurer la convergence des rapports sociaux et de la croissance économique, que les formes institutionnelles soient réunies aux formes culturelles (FILION, 1996), d'où l'importance pour les planificateurs du BAEQ d'identifier les résistances et les blocages à la modernisation.

Dans la pensée du BAEQ, le territoire est avant tout une variable stratégique de l'aménagement dont il suffit de saisir les interrelations avec les autres variables socioéconomiques en vue de l'ajuster aux objectifs définis au préalable (COULOMBE *et al.*, 1964). L'influence grandissante de la sociologie dans les pratiques aménagistes partout en Amérique du Nord incite cependant le BAEQ à introduire des dimensions sociales et culturelles à son approche. L'attention se porte sur « la vie de la famille rurale canadienne-française » à travers laquelle on croit pouvoir saisir le sens de la ruralité. Les résultats ne tardent pas à confirmer que la réalité rurale se structure en fonction de la famille agricole et se cristallise autour de la figure de l'agriculteur (VALOIS et LEMIEUX, 1968). Selon FORTIN (1965, 1971) la persistance de l'homologie entre l'agriculture et la ruralité rendra difficile, voire impossible, la séparation de ces deux termes dans la représentation de la société rurale contemporaine.

Pour le BAEQ, ce qui fait obstacle au passage de l'économie agricole de subsistance à une économie moderne, c'est le traditionalisme de la société rurale que renforce la trop forte mentalité d'indépendance de l'agriculteur. Les agriculteurs, pense-t-on, « se réfugient derrière l'idée d'une société libre et démocratique pour justifier leur désir d'indépendance mais cela est plutôt une manière de refuser la discipline » (BAEQ, 1965, p. 249). Ce qu'il faut changer, c'est la relation de l'homme avec la nature et les relations des hommes entre eux. Ces relations devraient davantage refléter les caractéristiques fondamentales de la société moderne, c'est-à-dire la rationalité et la planification (FORTIN, 1965 ; BAEQ, 1965). Or, cette perception de l'enracinement de la société rurale dans la tradition est rejetée par les agriculteurs et les ruraux dans leur ensemble. L'histoire de l'agriculture au Québec a révélé une

très grande capacité d'adaptation de la production agricole aux impératifs les plus divers (HUGUES, 1971 ; WAMPACH, 1988). Les agriculteurs ayant fait preuve à de nombreuses reprises de leur volonté et de leur capacité de s'ajuster aux changements, l'appel à l'urbanisation complète de la société et les enjeux de la modernisation ne signifient pas pour eux « la fin d'un règne » (FORTIN, 1971). À leurs yeux, bien au contraire, la problématique de la modernisation est d'autant plus intéressante qu'elle laisse présager la fin des différenciations territoriales ville / campagne, tout en faisant écho à une nouvelle possibilité d'intégration sociale. Conscients de l'importance des transformations que subit le secteur agricole, les agriculteurs sont disposés à accepter les mécanismes fondamentaux de l'économie marchande. Cependant, comme le montre l'examen des « énoncés idéologiques » de l'UCC-UPA (RIVET, 1974), cette acceptation ne signifie pas pour autant une adhésion aveugle aux exigences de la modernité et en particulier aux valeurs du capitalisme.

Si l'on en croit RIVET (1974), les résistances du milieu agricole à la modernisation prennent acte des nouveaux rapports entre les agriculteurs et la petite bourgeoisie traditionnelle. Il faut se rappeler, comme le souligne FOURNIER (1985), que la révolution scolaire amorcée au milieu des années 1940 s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 1960 et a modifié la structure et les rapports de pouvoir entre ces groupes sociaux. Dans sa propre évaluation des blocages à la mise en place de nouvelles structures régionales, le BAEQ constate bien une telle modification en faveur d'une nouvelle élite, plus scolarisée, mieux rémunérée et mieux informée (BAEQ, 1965). On apprendra plus tard, au terme d'une autre enquête, que cette nouvelle élite s'intéresse moins aux problèmes agricoles qu'aux questions relatives au chômage et à l'éducation (BOURASSA, 1968). En dépit de cette situation, les résistances des agriculteurs débordent le cadre des arrangements institutionnels et se confrontent aux projets de l'État quant au rythme et aux modalités de reconversion des exploitations. Conscients de la nécessité de restructurer les modes de gestion agricole, les agriculteurs en atténuent l'urgence et refusent d'abandonner leur perception de l'agriculture en tant que mode de vie, comme le réclame le BAEQ (1965, p. 246). Par contre, s'ils refusent la prolétarianisation et contestent l'idée selon laquelle la ferme familiale est un frein à l'agriculture commerciale, ils ne sont pas pour autant fermés à d'autres structures d'exploitation que celles fondées sur la famille (LEDoux, 1971). Commençant à se percevoir comme de nouveaux agents économiques, capables d'intervenir avec d'autres acteurs (BÉLEC, 1970), les agriculteurs prennent rapidement conscience des liens qui les unissent aux politiques économiques et à la place qu'occupe le Québec sur l'échiquier mondial. Ce faisant, ils pressentent l'importance de conserver une marge de manœuvre qui leur permettrait éventuellement d'effectuer de nouvelles expansions (Union catholique des cultivateurs [UCC], 1966).

Malgré un contexte politique et économique favorable au dynamisme économique, la lutte pour la reconnaissance syndicale des producteurs agricoles amorcée

dès les années 1940 tarde toujours à se concrétiser (UCC, 1963 ; *Terre de chez nous* [TCN], 1971a ; 1972). Les hésitations et les nombreux reculs du gouvernement à l'égard du projet de loi sur le syndicalisme agricole font croire aux agriculteurs que la société « moderne », à laquelle ils espèrent s'intégrer, hésite à leur donner les mêmes droits qu'à tous les autres acteurs économiques (TCN, 1972 ; RIVET, 1974). Frustrés de voir leur principal moyen de production – à savoir le territoire agricole – passer en d'autres mains et inquiets du détournement de la fonction agricole, les agriculteurs réclament le gel des terres contre la spéculation qui ne cesse de s'accélérer (UCC, 1966 ; CHARBONNEAU, 1972a). De plus – comme la plupart des analystes l'ont observé –, la spéculation ne fait pas cavalier seul. Elle va de pair avec l'urbanisation qui progresse dans l'ensemble des pays industrialisés (BERRY, 1976), au moment même où s'accroît l'abandon des terroirs. Ce phénomène, qui concerne l'usage urbain de l'espace rural, s'exprime à des intensités variables, allant de la rurbanisation pure et simple à une utilisation touristique extensive des territoires agricoles.

L'espace rural, espace de récréation

Aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, la villégiature et le tourisme ont connu une croissance phénoménale tant en Amérique du Nord qu'en Europe. Dans l'ensemble, ces deux secteurs se sont de plus en plus substitués à l'agriculture en tant que levier de l'économie régionale. Dès le début des années 1960, dans son énoncé de politique *Les ressources et notre avenir*, le gouvernement fédéral a pris note de l'engouement de la population pour la nature et les paysages. Par la même occasion, il prenait acte de l'importance économique insoupçonnée que les nouvelles tendances – démographiques, économiques, sociales, et technologiques – permettaient d'envisager (OCDE, 1961)⁵. Au vu des performances économiques américaines en matière de récréation et compte tenu des tendances sociales similaires observées au Canada⁶, l'éventail des industries susceptibles de soutenir le

5. Illustrant les possibilités encore inexplorées des activités de loisirs, BROOKS (1961) constate que les chasseurs canadiens dépensent près de 105 millions de dollars par an, alors que leurs homologues américains en dépensaient un milliard en 1955. Quant aux pêcheurs ontariens, ils permettent de récolter plus de deux millions de dollars uniquement en frais de permis de pêche, excluant les dépenses connexes de déplacement qui « représentent un chiffre d'affaire impressionnant » et encore mal évalué (p. 868). En 1966, la récréation extérieure représentait annuellement une entreprise de 20 milliards de dollars aux États-Unis et l'on prévoit qu'aux alentours de l'an 2000 cette demande aura triplé.

6. Aux États-Unis, l'évaluation des dépenses personnelles allouées aux fins récréatives indique que près de 41 milliards de dollars leur sont réservés, ce qui équivaut à 12,3 % des revenus personnels disponibles. Au Canada ces dépenses ne représentent dans les années 1960 que 3 % des mêmes revenus (BROOKS, 1961). Dans ce domaine, la prospective s'est avérée assez juste, puisque l'industrie touristique génère actuellement au Québec près de 4 milliards de dollars annuellement, dont 2,4 milliards sont liés à des dépenses relatives à la faune, notamment la pêche sportive (Gouvernement du Québec, 1995).

développement régional s'ouvrirait progressivement à de nouveaux types d'activités économiques. En apparence moins marchandes, les activités reliées à la récréation et au tourisme ne semblent pas provoquer d'effets aussi importants que ceux qu'entraînent les activités industrielles dans le domaine de la transformation des ressources, notamment en ce qui concerne la qualité visuelle propice aux activités de plein air. En outre, il faut se rappeler qu'à ce moment-là, les pressions urbaines sur l'espace rural étaient à ce point intenses et désordonnées, qu'elles furent perçues comme une contrainte majeure aux projets envisagés par le gouvernement fédéral⁷.

Aux prises avec ce problème, les analystes fédéraux croient que la réutilisation de terrains agricoles marginalisés et abandonnés est justifiée, compte tenu des demandes sociales et des potentiels économiques prévus par les planificateurs (BROOKS, 1961). La récréation, croit-on, exige des caractéristiques que détiennent les régions situées au sud, c'est-à-dire des régions plus accessibles aux populations urbaines et, en même temps, moins fragiles à une utilisation récréative intensive en comparaison des régions forestières du nord (BAKER, 1961). Dans l'esprit des gestionnaires publics, il importe de développer de nouveaux outils d'acquisition de terrains à des fins récréatives afin d'assurer une juste répartition des ressources récréatives. À cet égard, ils réclament de nouveaux outils tels que le pouvoir d'expropriation et la mise en réserve de terres. La pénétration de l'idéologie écologique dans l'ensemble du discours social, tant à l'échelle québécoise que canadienne, permet d'envisager qu'une large part de l'électorat serait disposée à appuyer ce type de pratique⁸. À la faveur du nouveau paradigme environnemental, de vives critiques sont adressées à l'agriculture industrielle par la population en général. À cela, s'ajoutent les pressions à l'urbanisation qui se manifestent par l'entremise de la spéculation foncière et par l'implantation d'infrastructures de toutes sortes. Il s'ensuit des tensions qui font naître des sentiments diffus d'insatisfaction tant parmi l'ensemble de la population rurale que chez les agriculteurs (TCN, 1971a ; 1971b ; 1972). Néanmoins, même si ces insatisfactions n'ont pas débouché sur un mouvement social, la remise en question de l'idéologie du progrès par les agriculteurs a eu pour effet de transformer l'action collective rurale. Les années soixante s'achèvent ainsi dans l'expression exacerbée de pressions venant de toutes parts sur l'espace rural.

7. L'OCDE (1964) et l'UCC (1966) reconnaîtront les effets de ces pressions sur la gestion du territoire aussi bien que sur les potentiels de développement touristique du domaine agricole.

8. Afin de légitimer l'injection de fonds publics importants dans la récréation, les experts canadiens rappellent qu'en 1960, la majorité des citoyens de New York ont approuvé l'émission d'obligations de 75 millions de dollars en vue de l'acquisition de terrains à des fins récréatives (JOHNSON et TYRRELL, 1961).

2. Identité et territoire : le temps des paradoxes

L'histoire québécoise est marquée tant par la question identitaire que par l'enjeu des rapports au territoire. Rappelons simplement qu'entre 1945 et 1968, l'ordre symbolique canadien s'est redéfini en référence à la constitution d'une identité pancanadienne. Quant à l'identité québécoise, elle s'est définie à cette époque autour de deux courants antagonistes : l'antinationalisme et le néo-nationalisme (KARMIS et GAGNON, 1996). Les préoccupations concernant l'équité des revenus entre les régions canadiennes font aussi partie du discours sur l'identité canadienne qu'on retrouve dans les politiques fédérales de développement régional. Dans l'ensemble, les mesures destinées à protéger de plus vastes espaces à des fins récréatives et à préserver la qualité de vie de tous les Canadiens se définissent à partir d'éléments tels que l'équité et l'universalité. Le principe d'égalité entre les citoyens s'étend *de facto* à l'égalité entre les régions puis, entre les deux peuples fondateurs (ROCHER, 1973).

Déjà engagé dans la définition de sa propre identité, le Québec se reconnaît lui aussi une identité moderne et progressiste. À l'examen des principes qui guident le gouvernement fédéral dans ses interventions en zones rurales, l'identité québécoise n'apparaît pas en opposition complète à l'identité canadienne proposée. Par contre, les différences demeurent importantes. À l'échelon du Québec, on recherche l'absorption de tous les particularismes identitaires. À l'échelon fédéral, on propose plutôt de rompre avec un nationalisme « tribal »⁹ en donnant préséance à des appartenances plus larges (KARMIS et GAGNON, 1996). Entre les deux, surgit l'affirmation d'une identité rurale qui tente de faire obstacle à une logique unidimensionnelle en y opposant une identité qui ne soit pas exclusivement urbaine. La résistance de la population du Bas-Saint-Laurent dans les *Opérations Dignité* en est un bon exemple. Pour mieux faire échec aux transformations sociospatiales planifiées par l'État, ce groupe affirme la nécessité de repenser l'identité moderne et d'y inclure une réalité rurale bien vivante (BANVILLE, 1977). Ce faisant, une partie du milieu rural résiste à son effacement, et refuse d'adhérer à une vision de l'urbanisation complète de la société qui conduit, selon elle, à une homogénéisation des modes de vie (BANVILLE, 1977).

Cette résistance, qu'il ne faut pas assimiler au seul groupe des producteurs agricoles, porte en elle-même une profonde redéfinition de la réalité rurale, de son espace et de ses ressources. Le déclin de l'agriculture qui, dans certains cas, provoque une véritable mutation du territoire rural, participe à l'importante revalorisa-

9. L'expression est tirée de *La nouvelle trahison des clercs* de Pierre Elliot TRUDEAU (1968), dans : *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Paris, Robert Laffont, cité par KARMIS et GAGNON (1996).

tion des ressources forestières¹⁰. Cependant, on évalue encore mal le potentiel de cette ressource par rapport aux nouveaux usages que la société entend désormais en faire, en particulier dans le domaine récréatif. Le réajustement aux demandes sociales émergentes et aux nouvelles conditions économiques exige un nouveau type d'intégration de la forêt à l'économie rurale (COURTEAU, 1971). C'est ce que vise le concept d'aménagement intégré des ressources, proposé par le gouvernement dans sa nouvelle politique forestière (ROBERT, 1981). Néanmoins, dans l'esprit populaire, ce concept ne se limite pas à l'utilisation et à l'exploitation des ressources. Au contraire, il symbolise une volonté d'autodéveloppement et représente, pour certains groupes ruraux, une opposition concrète à « la loi d'airain du capital et à la logique d'intervention de l'État » (ROBERT, 1981). En ce sens, pour les populations rurales, ce concept caractérise davantage une réappropriation des ressources par le milieu que leur utilisation polyvalente, comme le suggère la version étatique (ROBERT, 1981 ; UPA, 1979, 1985).

Malgré les espoirs qu'inspire la perspective de l'aménagement intégrée des ressources au début des années 1970, le sentiment d'injustice par rapport aux inégalités régionales persiste au sein des organisations agricoles (RIVET, 1974) et en constitue même un thème mobilisateur. Au-delà du sentiment d'inégalité qui se diffuse dans toutes les couches de la société rurale, les difficultés d'accession à la modernité font renaître le sentiment de la différence, estompée temporairement par l'idée d'une participation pleine et entière du monde rural à la construction de la modernité¹¹. Il apparaîtra peu à peu que la réappropriation rurale des ressources et du territoire s'est heurtée à des transformations sociospatiales majeures. Les agriculteurs avaient d'ailleurs rapidement constaté ces changements. Frappés par l'ampleur de la spéculation urbaine sur les territoires agricoles, ils tenteront d'abord de fermer la profession agricole à l'invasion de capitaux extérieurs et au contrôle de l'agriculture par les « fermiers du dimanche » (CHARBONNEAU, 1972a, p. 4). *A posteriori*, les agriculteurs admettront finalement que cette idée a nourri les premières aspirations corporatistes ayant mené à la lutte pour la reconnaissance officielle de la pratique agricole (RIVET, 1974).

Il faut le reconnaître, les changements sociospatiaux sont énormes. Au Québec, 1 941 556 acres de superficies défrichées sont perdues entre 1961 et 1976 (OPDQ,

10. L'importance des forestiers dans la représentation rurale n'a cessé de gagner du terrain ; ils seraient même appelés à remplacer les agriculteurs sur les plans symbolique, mythique, aussi bien qu'économique (GAGNON, 1981).

11. Plusieurs événements contribuent à ce renforcement, notamment le projet de loi sur l'évaluation foncière (Bill 48) qui, de l'avis de l'UCC, tente de restreindre la définition du mot agriculteur pour l'élargir aux *gentlemen farmers* plutôt que de taxer le fond de terre. Ce projet de loi a été perçu par les organisations agricoles comme une tentative « d'accentuer davantage le déséquilibre entre les agriculteurs et les autres classes de la société » (TCN, 1971b).

1979), tandis que la population rurale totale diminue de 7 % et que la population rurale non agricole augmente pour sa part de 13 %. Cependant, les pressions s'exercent d'une manière inégale sur le territoire. En effet, pour la première fois dans l'histoire canadienne, entre 1971 et 1981, certaines régions rurales connaissent un taux d'accroissement de la population supérieur à celui des régions urbaines (HALSETH et ROSENBERG, 1990 ; DUGAS et VACHON, 1991).

Bien que cela se produise parallèlement au déclin démographique généralisé dans la plupart des régions en dehors des grands centres urbains, le regain de certaines zones rurales est compréhensible à la lumière de certaines données. Mentionnons, entre autres choses, qu'entre 1962 et 1978 les dépenses en matière de loisirs sont passées de 11 % à près de 20 % dans le budget familial (FOURNIER, 1985). Par ailleurs, en 1974, près de 158 000 ménages québécois possédaient une résidence secondaire (PICHÉ, 1986). Malgré une ouverture de la production rurale aux activités touristiques, nous assistons néanmoins durant les années 1970 à un raffermissement des clivages entre les communautés d'intérêts. L'engouement accru de la société urbaine envers le milieu rural (BRUNET, 1978) se heurte à l'affirmation d'une ruralité désormais complexe et hétérogène, mais tout de même résolue à jouer un rôle dynamique dans la transformation globale de l'ensemble de la société.

Société plurielle et espace rural

Les préoccupations environnementales et la conscience des inconvénients que la ville engendre n'ont cessé de se propager et de provoquer parmi la population en général une inquiétude envers les méfaits de l'urbanisation. Outre les effets négatifs de la concentration et de la congestion urbaine, la pollution, la disparition des terres agricoles et la destruction des paysages représentent des maux tout aussi importants selon le rapport La Haye (1968). Ne pas les considérer risque éventuellement de priver la population d'une source naturelle de récréation physique et spirituelle. C'est en partie dans cet esprit que les agriculteurs ont exercé des pressions constantes sur le gouvernement depuis le début des années 1960, dans le but de faire adopter des mesures susceptibles de freiner l'urbanisation des terres agricoles. De plus, dans la foulée du rapport La Haye, les mesures adoptées par le gouvernement provincial aux fins de la protection de l'environnement traduisent un changement de cap sur la scène publique. La création, en 1972, du ministère de l'Environnement canadien, ainsi que la première loi générale sur la protection de l'environnement, coïncident avec la diffusion du rapport Meadows¹² et la signature de la Convention du patrimoine mondial. À cela, il faut ajouter la Loi sur les biens culturels (1972) et l'instauration de la Loi sur les réserves écologiques (1974), de même qu'une série de

12. Le rapport Meadows se fera mieux connaître à travers la diffusion mondiale de son rapport intitulé *Halte à la croissance*. Dans l'ensemble, le document réaffirme la thèse de Rachel Carson et développe une vision eschatologique du devenir planétaire.

politiques concernant l'aménagement et la mise en application de la Loi fédérale sur les parcs (1977).

À la faveur du paradigme environnemental, l'enthousiasme envers la modernisation de la production agricole s'atténue. Les environmentalistes fustigent les pratiques de l'agriculture moderne qui feraient peser des menaces sur la qualité de l'environnement et sur la qualité de vie des populations. Toutefois, d'un point de vue rural, les menaces à l'environnement débordent les pratiques agricoles (UCC, 1966 ; UPA, 1979). La flambée spéculative sur le territoire agricole provoque une déstabilisation de l'économie rurale et entraîne des conflits d'utilisation du sol qui, d'après l'OPDQ (1979), sont la source première d'un affrontement agro-urbain¹³. Toutefois, l'instauration en 1978 de la Loi 90 de protection du territoire agricole et de la Loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme en 1979 réduit les pressions sur l'espace agricole, l'objectif étant de réguler les rapports sociospatiaux en équilibrant les demandes sociales. Le sens de ces mesures se précise d'ailleurs dans l'esprit des conférences socioéconomiques entreprises à partir de 1977 par le gouvernement du Parti québécois qui, de l'aveu du premier ministre, visent « à rétablir la confiance entre les groupes et à retrouver le chemin de la paix sociale » (LÉVESQUE, 1979, cité par BONNEAU, 1986).

3. *Le postmodernisme et la nature de la nature*

La revalorisation du rôle des élus municipaux que suggère la Loi 125 (1979) semblait propice au départ à l'instauration d'un climat de confiance et de paix sociale. Cependant, pour certains, elle semble plutôt constituer une tentative de réconciliation avec les élites traditionnelles locales (GAGNON, 1985 ; FUGÈRE, 1986), leur pouvoir et leur prestige n'ayant cessé de s'affaiblir à la faveur de la montée des forces technobureaucratiques au cours des années 1960 et 1970. Dans les faits, la Loi 125 renforce une tendance amorcée l'année précédente avec la loi de protection du territoire agricole. Ces législations réaffirment toutes deux implicitement l'importance économique de l'agriculture, tout en réhabilitant le rôle des agriculteurs dans la vie économique et sociale du Québec. C'est d'ailleurs la vision que diffuse le nouvel énoncé de politique économique de l'État québécois *Bâtir le Québec* (1979), en misant sur les perspectives de développement du secteur agroalimentaire. On ne peut « bâtir le Québec », sans le nourrir (Gouvernement du Québec, 1981).

13. L'OPDQ (1979) caractérise ce conflit par les répercussions sociospatiales de l'urbanisation, soit : la demande accrue de services de la part des nouveaux arrivants, pour la plupart d'origine urbaine, l'augmentation des taxes qui résulte de l'utilisation non agricole des terres, l'installation d'infrastructures de transport et d'électricité, la location de terres agricoles qui, à la longue, risque de nuire à la mise en valeur et aux investissements nécessaires au maintien du patrimoine agricole.

Dans le projet nationaliste, la réappropriation des outils nécessaires au contrôle politique et économique du Québec interpelle l'ensemble du secteur agro-alimentaire. N'oublions pas que celui-ci représente un marché annuel de 7 milliards de dollars, en expansion constante. À cet égard, l'agriculture est devenue un secteur stratégique faisant partie intégrante d'une politique de développement économique et sociale où l'autonomie politique et l'autosuffisance alimentaire vont de pair. Dans cette logique, l'agriculture, les pêches et l'alimentation permettent d'assurer une présence sur tout le territoire (Gouvernement du Québec, 1979, 1981). Elles participent ainsi à une stratégie d'occupation de l'espace qui assure la présence d'alliés naturels dans tous les points d'un espace défini comme un ensemble géopolitique. Ce faisant, la représentation nationaliste absorbe la totalité de l'espace dans un projet politico-économique qui concerne tous les Québécois, qu'ils soient ruraux ou urbains.

Dans ce contexte, le cheval de bataille des syndicats agricoles, à savoir l'entreprise familiale moderne, en tant qu'unité de production efficace (UCC, 1963), est enfin reconnue (Gouvernement du Québec, 1979, 1981). Cette reconnaissance est d'autant plus appréciée que la ferme familiale est perçue par les instances gouvernementales comme la meilleure protectrice de l'environnement (Gouvernement du Québec, 1981, p. 194). Mais, l'expansion globale du secteur agricole¹⁴ et le désir d'intensifier et de diversifier la production, voire d'en accroître la présence sur le territoire, se heurtent aux pressions d'urbanisation. La stabilisation du poids démographique qui avait été observée au début des années 1970 (OPDQ, 1979) dans certaines régions du Québec, loin de s'essouffler, dissimule une importante transformation sociale qui déborde le cadre de la société rurale¹⁵. La tendance est

14. Selon FRÉCHETTE et PELLETIER (1984), le produit intérieur brut de l'agriculture est passé de 716 millions de dollars en 1976 à 1 505 millions de dollars en 1981, ce qui représente une hausse de 110,2 %.

15. Précisons ici que différentes lectures peuvent être portées sur les phénomènes démographiques au Québec à partir des années 1970, et que celles-ci ne sont pas pour autant contradictoires. En effet, il est exact comme le constatent l'OPDQ (1979) et le Conseil des affaires sociales (1989) que l'on assiste à une diminution générale des effectifs démographiques dans la plupart des régions rurales, avec toutes les conséquences que cela entraîne sur le plan des inégalités interrégionales ou encore sur celui de la dévitalisation économique et de la prestation des services. Mais on observe aussi des recompositions sociospatiales, notamment, celles qui ont pris place au Québec entre 1976 et 1981 comme le soulignent DUGAS et VACHON (1991), autour « des couronnes rurales de toutes les villes de plus de 10 000 habitants ». Conséquemment, il est possible d'observer des zones de revitalisation à l'intérieur même des régions en déclin, ce qui autorise une lecture sur la nouvelle géographie régionale et sur les caractéristiques des nouveaux espaces privilégiés par les sociétés postindustrielles. À ce titre, on se doit de demeurer ouvert à la fois à la persistance des inégalités et aux nouvelles tendances telles que celles qu'affichent la plupart des pays européens et les États-Unis en ce qui concerne l'affaiblissement démographique depuis le début des années 1990. En effet, le bilan migratoire des régions rurales de ces pays enregistre une augmentation démographique

suffisamment forte pour que l'on se demande s'il n'existe pas au Canada, à l'instar de ce qui a été observé aux États-Unis, un mouvement de retour à la terre (PARENTEAU, 1979).

Mutation des représentations et logiques institutionnelles

Les transformations de la ruralité ne s'expriment pas que par la recomposition sociospatiale. Elles se manifestent également à travers l'émergence d'identités multiples, voire l'éclatement des demandes et des revendications sociales. Devant affronter les acteurs sociaux, les institutions sont contraintes à s'engager dans un processus continu d'ajustement ou de transformation dont les effets sont difficiles à prévoir. Cela découle notamment de la remise en question de la planification rationnelle qui gagne rapidement du terrain aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale, et ce, tant en Amérique qu'en Europe (ELLIN, 1996). Le Québec n'échappe pas à cette tendance qui se démarque aussi bien du modernisme que de la planification autoritaire. Ainsi, les acteurs sociaux opposent au modernisme – à ses prétentions universalisantes, à son indifférence à l'égard des contextes, à sa rationalité totalisante et à sa manie de la *tabula rasa* – aussi bien l'histoire que la mémoire collective, le lieu et ses caractères, ou les habitants et leur sociabilité. Dans cette foulée, resurgissent des approches de planification ouvertes aux dimensions sociales et subjectives de la participation des citoyens au développement régional¹⁶. Dans le même sens, les nouvelles politiques régionales donnent à voir la territorialité en tant que lieu d'expression privilégié de l'expérience humaine, tant individuelle que collective. Elle serait le lieu où s'exprime le mieux la structure relationnelle de la société et, par le fait même, le lieu privilégié de la maîtrise du développement (SIMARD, 1986). Quant à la nouvelle conscience régionale, elle se définit dans un rapport au territoire qui se situe sur le plan local. Plusieurs y perçoivent un recentrage des spécificités locales et régionales à une échelle d'intervention plus près des acteurs (DIONNE *et al.*, 1986). De fait, cette dernière perspective reprend à son compte une idée promue par MUMFORD dans les années 1920, à savoir que le chaos spirituel dans lequel se sentent enfermés les humains peut être mis en échec par la reconstruction régionale (ELLIN, 1996).

substantielle par rapport aux grands centres métropolitains (VACHON, 1998). S'il n'est pas possible pour l'instant d'en arriver au même constat pour ce qui en est du Québec, nous devons cependant demeurer sensibles à de nouveaux modèles de développement régional en porte-à-faux des approches classiques. C'est entre autres l'observation de ces nouvelles tendances qui fera dire à QUÉVIT (1986, p. 142) « que la revitalisation économique des régions rurales constitue l'une des mutations les plus étonnantes que connaissent les pays industrialisés aujourd'hui ».

16. Ces idées se sont exprimées à travers différents courants de planification tels que le régionalisme, le contextualisme, l'*advocacy planning*, l'environnementalisme, l'éclectisme ou encore, la préservation historique.

Nourri d'une idéologie communautarienne, le local correspond somme toute à l'échelle d'interaction sociale, politique et économique par excellence. Il n'en faudra pas plus pour que la valorisation des qualités jugées inhérentes à la société rurale stimule une prise de conscience de l'importance de la vie rurale dans un monde que l'on qualifie de plus en plus de postmoderne. La territorialité rurale, l'esprit communautaire, la société d'interconnaissance et le sentiment d'appartenance locale sont les vrais fondements de la ruralité, pensent plusieurs sociologues (KAYSER, 1990 ; JEAN, 1991, 1993). Ce sont là les assises qui lui ont permis de sauvegarder son identité, sa culture et son authenticité. Dans le contexte de la modernité, elles lui fournissent le sens de son renouveau. Conséquemment, la revalorisation du milieu rural par des segments de plus en plus importants de la société représente non seulement une nouvelle opportunité pour les ruraux (DUGAS, 1983, 1984), mais leur permet en outre de s'affirmer comme une entité cohérente dans une société de plus en plus fragmentée. Cependant, les bouleversements qu'entraîne la réforme de l'administration régionale¹⁷ au milieu des années 1980 provoquent une restructuration des relations de pouvoir entre les notables, les groupes d'intérêts régionaux et les technobureaucrates (GAGNON, 1985). Rappelons qu'à cette époque, les observateurs du mouvement vert et de la scène locale québécoise dénombrent 820 groupes environnementaux (VAILLANCOURT, 1981 ; GAGNON, 1986) présents dans toutes les sphères de la société¹⁸. L'arrivée massive d'une population attirée par un « style de vie plus rural » (JOSEPH et SMITH, 1981) dans les franges rurales des 29 plus importantes agglomérations du Québec (DUGAS et VACHON, 1991) a aussi contribué à la redéfinition des rapports sociaux¹⁹. Compte tenu des pressions qui continuent à

17. Un plan d'action relatif au développement régional est élaboré dès l'entrée du nouveau gouvernement au pouvoir en 1986. Cherchant à redynamiser le développement régional, les différents ministères perçoivent la nécessité de se rapprocher davantage des régions, ce qui est entrevu comme un changement important de l'appareil gouvernemental. Cependant, l'OPDQ demeure l'organisme responsable du développement régional. La réforme des régions administratives du Québec est annoncée officiellement en 1987, dans le but de servir d'assise à la concertation, de stimuler le partenariat entre le gouvernement et les régions et d'adapter les interventions de l'État en fonction des priorités régionales. Dorénavant, les municipalités et les MRC devront composer avec les Conférences socioéconomiques régionales faisant une large place aux leaders régionaux et à leur capacité d'orienter les priorités régionales et de signer des ententes-cadres avec le gouvernement et avec les Organismes régionaux de concertation et de développement, auxquels s'ajouteront d'autres programmes, fonds, ententes de toutes sortes (OPDQ, 1988b, 1988c).

18. Pour plus de détails sur la transformation des groupes environnementaux au Québec depuis les années 1970 voir : VAILLANCOURT et PERRON (1998).

19. Même si le mouvement est perceptible au début des années 1970, en l'espace d'à peine 5 ans (entre 1976 et 1981), on remarque l'augmentation de 34 % de la population des franges rurales des municipalités les plus importantes du Québec, ce qui provoque l'expansion de l'habitat et l'urbanisation entre 1966 et 1986 de 25 000 hectares de terres agricoles (DUGAS et

s'exercer de toutes parts, notamment en raison de l'urbanisation et de l'instauration de nouvelles réglementations environnementales²⁰, les agriculteurs ressentent plus que jamais le besoin de resserrer les rangs (UPA, 1986).

Les nouvelles revendications des mouvements environnementaux, qui élargissent les préoccupations initiales aux bruits et aux odeurs, semblent excessives aux agriculteurs. À leurs yeux, elles bouleversent les méthodes reconnues d'élevage et de production et leur font porter à eux seuls le prix à payer pour protéger l'environnement rural, alors que les entreprises industrielles localisées sur les territoires ruraux polluent sans restrictions (UPA, 1979, 1986). Si on considère que la nouvelle politique de développement agricole vise à orienter l'agriculture vers une intensification et une diversification des activités de ce secteur (UPA, 1986), pour les agriculteurs c'est là un paradoxe inacceptable. Dans ce contexte, l'énoncé de politique économique *À l'heure de l'entreprise régionale* (OPDQ, 1988a) n'améliore pas la situation. La modulation des politiques et des crédits selon des blocs régionaux définis à partir de leur situation géographique – toujours par rapport au centre – et de leur niveau de développement est vue comme un renforcement des inégalités régionales (DUGAS, 1988 ; Conseil des affaires sociales, 1989). Tout en confortant les déséquilibres, la nouvelle politique économique réhabilite l'idée de l'inadéquation structurale entre les zones rurales. Ce faisant, elle stimule les revendications régionalistes et relance la résistance de la part du monde rural.

Malgré la multiplication des lieux de concertation, le localisme des nouvelles politiques régionales est rapidement perçu par les observateurs de la scène locale et régionale comme le maintien du déséquilibre des pouvoirs entre les instances supérieures et les régions qui n'ont plus « qu'à gérer le social, l'encadrement administratif et financier demeurant entre les mains de l'État » (KLEIN, 1989). Dans les faits, cette situation n'a pas véritablement changé depuis l'implantation des Conférences administratives régionales (CAR) au début des années 1970 (DUGAS, 1983). Les instances administratives demeurent de simples relais institutionnels alors que les directives et les programmes continuent à être élaborés par le gouvernement provincial.

4. *L'espace rural et le développement durable*

Réagissant à la persistance des disparités régionales, le *Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent* (1990) réaffirme le refus de la marginalisation de plusieurs

VACHON, 1991). Ce phénomène est aussi remarqué dans l'ensemble canadien et a été analysé par HALSETH et ROSENBERG (1990) et JOSEPH et SMITH (1981).

20. Les nouvelles normes concernent notamment la disposition et l'utilisation des fumiers et des engrais chimiques, ainsi que la localisation des productions à forte concentration d'unités animales.

groupes ruraux. Apparemment conscientes que la nouvelle sollicitude des pouvoirs publics ne sera effective que dans la mesure où des dispositions claires envers le partenariat et la concertation pourront se concrétiser, la Coalition Urgence rurale²¹ propose sa propre politique de développement rural (1990). La perspective que la Coalition met de l'avant s'articule à une problématique de partenariat en rapport à l'idée de développement durable. Ici, ce sont les principes de justice et d'équité sociale, associés à l'autodétermination et au maintien de la diversité culturelle, qui garantissent la réalisation de la satisfaction des besoins humains et la préservation de l'intégrité écologique. Cependant, la réalisation d'un tel projet exige la présence des ruraux. Eux seuls, de par leur connaissance intime des lieux, sont aptes à concrétiser les nouveaux idéaux sociétaux ; ce qui ne va pas toutefois sans qu'ils puissent se réapproprier certaines parties du territoire, avec l'assurance que les ressources seront exploitées en faveur des populations locales (Coalition, 1990).

Alors qu'il s'agit d'une démarche d'action collective provenant au départ de zones périphériques, en particulier le Bas-Saint-Laurent, cette dynamique se propage par la suite à l'ensemble du monde rural. En d'autres termes, un nombre grandissant de citoyens réclame le maintien d'un mode de vie rural et la maîtrise de leur développement. On peut d'ailleurs y voir l'un des piliers du discours rural au cours des années 1990. C'est ce qui inspire la réflexion sur la revitalisation du monde rural et les solutions originales que ce milieu propose à la crise de civilisation. Les États généraux du monde rural (VACHON, 1991) ont d'ailleurs fait valoir l'importance de l'affirmation de l'identité rurale. Une aspiration qui conduit l'ensemble du milieu rural à se donner un monde à son image : « En osant être ce que nous sommes, nous pourrions mieux que quiconque gérer l'espace économique, politique, social, culturel qui est le nôtre » (VACHON, 1991)²². Mais, à terme, on mise sur le fait que c'est l'ensemble de la société qui devrait en profiter. Après tout, pen-

21. La Coalition Urgence rurale s'inscrit dans la longue tradition de luttes territoriales des populations du Bas-Saint-Laurent contre les inégalités régionales. Plus concrètement, la Coalition fait corps avec les actions populaires entreprises sur ce territoire depuis les *Opérations-Dignité* et la prise de conscience dans les années 1980 de la persistance de l'incertitude quant à l'avenir des villages ruraux de l'Est du Québec. Elle a vu le jour de manière plus formelle à la suite d'un colloque sur l'avenir des régions rurales organisé par le Groupe de recherche en développement régional (GRIDEQ) de l'Université du Québec à Rimouski en 1988. Outre les chercheurs et quelques intervenants sensibilisés à la problématique rurale, le comité de suivi du colloque s'élargira rapidement pour inclure tant des leaders ruraux que des professionnels de l'intervention communautaire. Ce comité qui avait reçu comme mandat d'effectuer un sondage d'opinion sur l'avenir des villages ruraux auprès de la population stimule, à travers ses rencontres, une nouvelle mobilisation populaire. En 1990, ce comité rédige le *Manifeste des Ruraux du Bas-Saint-Laurent*. Pour plus de détails sur la naissance de ce mouvement voir : DIONNE et SAUCIER (1995).

22. Cette citation est extraite du prologue à l'ouvrage collectif sous la direction de Bernard VACHON (1991), signé par Jacques PROULX, alors président de l'UPA.

sent les agriculteurs, « nous ne faisons pas que cultiver le pays, nous enrichissons aussi le patrimoine collectif » (UPA, 1990, 1991).

L'importance accrue des dimensions culturelles eu égard à la crise sociale et aux enjeux que soulève la question environnementale retient l'attention des acteurs ruraux, au point qu'ils y perçoivent une ouverture favorable à leur intégration dans un nouveau projet de société²³. La reconnaissance du rôle de l'agriculture dans la société est par ailleurs renforcée par la conjoncture politique concernant la réflexion sur les nouvelles perspectives du développement régional et par la redéfinition des rapports entre l'État et les régions. Dans le cadre de son alliance avec le projet souverainiste, l'UPA réclame le respect de sa différence et de la spécificité de l'agriculture québécoise, qui n'est ni canadienne, ni américaine. Elle souligne aussi l'iniquité des politiques agricoles canadiennes, inadaptées à la réalité québécoise et conçues essentiellement en fonction des besoins des provinces de l'ouest (UPA, 1990, 1991).

Conscient de la mutation profonde de la société rurale et de l'élargissement des activités au-delà de l'agriculture, le mouvement Solidarité rurale²⁴, de concert avec l'UPA, s'engage dans la construction d'une nouvelle identité rurale émancipée des regards folkloriques (Solidarité, 1991). En acceptant de tenir compte du contexte de la mondialisation et des valeurs de la société globale, le milieu rural cherche à élaborer une nouvelle identité qui le rend apte à jouer un rôle à part entière dans le « projet collectif » québécois (Solidarité, 1991, 1993). Toutefois, alors que les mouvements ruraux affirment leur spécificité, les réformes du cadre institutionnel de la gestion du développement régional ouvrent la porte à une pluralité de demandes sociales concernant les orientations du développement rural. En fait, de nouveaux agents de développement économiques et culturels, des organismes communautaires, divers groupes populaires et environnementaux et des groupes d'intérêts multiples réclament le droit d'intervenir dans la gestion et l'orientation du développement rural. D'ailleurs, la déconcentration de l'appareil administratif de l'État, qui entraîne une démultiplication des organismes dispensateurs de services et d'instances de pouvoir²⁵, facilite l'entrée de nouveaux acteurs institutionnels en matière de gestion « concertée » du développement régional. La diversité des demandes sociales est à ce point importante que les conseils régionaux reçoivent,

23. Du début des années 1950 jusqu'à aujourd'hui, cette idée est présente dans presque tous les textes issus de regroupements ruraux, peu importe que ces derniers soient voués à la défense des intérêts corporatifs et professionnels des producteurs agricoles ou s'engagent dans la défense de la ruralité proprement dite.

24. Créé en 1991 pour assurer le suivi des États généraux du monde rural, le mouvement Solidarité rurale regroupe autour de lui des organismes s'employant à freiner le déclin des zones rurales.

25. Pensons ici aux MRC, aux régions administratives, aux conseils régionaux, aux conférences socioéconomiques régionales, etc.

entre autres mandats, celui d'élaborer un consensus entre les acteurs non gouvernementaux (DIONNE et KLEIN, 1993). Dans ce contexte, le « nouveau » projet rural doit être négocié au même titre que les autres projets. En ce sens, la multiplication des acteurs, des intérêts et des alliances sur la scène de la gestion territoriale introduit de nouveaux rapports à l'espace, tout en bouleversant les rapports de pouvoir.

Malgré le nombre croissant de mécanismes et d'instances de concertation en vue d'assurer un meilleur dialogue entre les partenaires en présence, les controverses autour des enjeux de l'utilisation du sol ne cessent de prendre de l'ampleur. Après quinze ans d'application de la Loi de protection du territoire agricole, les agriculteurs constatent que celui-ci continue d'être menacé et que les activités agricoles elles-mêmes sont mises en péril, tant par les pressions environnementales que par le rapprochement des fonctions résidentielles et agricoles (UPA, 1995). Aussi, les agriculteurs prennent acte d'une perte de leur pouvoir au cours des dernières années (Solidarité, 1995a, 1995b). En outre, malgré de nombreux efforts en vue de redéfinir l'identité rurale, la ruralité contemporaine se découvre elle-même diversifiée. En ce sens, bien qu'il y ait de nombreux éléments de convergence, le discours des ruraux n'est ni homogène, ni refermé sur lui-même. Cela se répercute d'ailleurs sur le plan d'actions concrètes qui s'appuient, tantôt sur une dialectique oppositionnelle, tantôt sur une dialectique relationnelle.

Acceptant que l'agriculture et la forêt ne peuvent dorénavant, à elles seules, assurer la prospérité du monde rural et que de nouvelles demandes sociales lui sont présentées, la position défendue par l'UPA réitère néanmoins le rôle économique et social de l'agriculture en tenant compte des possibilités récemment apparues avec l'ouverture des marchés mondiaux (UPA, 1995). L'entretien des paysages et le maintien de la diversité et des équilibres écologiques font désormais partie de la fonction rurale (Solidarité, 1994). Ainsi, l'agriculture débouche sur des mandats qui débordent la stricte production alimentaire. Dans le même sens, Solidarité rurale considère que la ruralité est devenue un mode de vie, la campagne un cadre de vie et l'agriculture un mode de production parmi tant d'autres (Solidarité, 1994). Face à tous les déséquilibres, le projet rural se définit comme une « alternative » au chaos social – crise sociale, la montée de l'exclusion sociale et destruction de la nature (Solidarité, 1993). Enfin, pour la Coalition Urgence rurale les objectifs fondamentaux qui devraient guider l'action collective rurale sont l'occupation du territoire, le développement et la démocratie locale (Coalition, 1995). Pour la Coalition, le projet collectif se situe d'abord sur le plan local et passe par la prise en main du développement, rendu possible grâce à une alliance entre les acteurs communautaires et les promoteurs du développement économique.

Malgré la diversité de leurs engagements, tous les acteurs ruraux sont attentifs aux changements et aux transformations qui accompagnent l'émergence d'une nouvelle culture politique. Par exemple, l'UPA ajuste son action organisationnelle

aux défis auxquels elle est confrontée et qui se situent en grande partie sur le plan des valeurs. L'équilibre entre les impératifs environnementaux et les exigences de plus en plus sophistiquées de la production, la conversion vers une agriculture durable et la gestion des conflits en milieu rural – principalement ceux relatifs à l'occupation du sol et aux problèmes environnementaux – en sont les principaux enjeux. « Le chambardement majeur » qu'elle amorce requiert, selon elle, l'affirmation d'un droit à la différence, ainsi qu'un retour à l'action collective et à la construction de réseaux de solidarité entre de grands groupes d'intérêts, principalement ceux voués à la défense des intérêts de la ruralité, incluant les groupes œuvrant à l'échelle mondiale (UPA, 1991). Ainsi, l'adoption de stratégies proches de celles des nouveaux mouvements sociaux, telles que la construction de réseaux de solidarité, a emprunté diverses formes au cours de la décennie 1990.

En ce sens, l'UPA et les groupes qui lui sont affiliés²⁶ ont compris l'importance de se tailler une place sur la scène médiatique en faisant valoir la présence des mouvements ruraux dans le discours social. La suite des événements, précipitée par la défaite référendaire – d'ailleurs anticipée par le monde rural – a conduit à une déconcentration de l'administration publique plutôt qu'à la décentralisation (Solidarité, 1995b, 1997). Alimentée par la diminution du pouvoir des milieux et des populations rurales en matière de développement rural et régional, nous avons assisté au cours de la décennie 1990 à l'émergence d'un nouveau climat conflictuel. Outre le projet de loi sur le ministère des Régions, mentionnons les controverses concernant le « droit de produire » et le « droit d'habiter » qui ont occupé une large place dans les débats, contribuant dans certaines zones rurales – notamment les zones de production porcine – à l'accroissement des tensions entre divers groupes sociaux²⁷. Ces tensions engagent plusieurs associations, à savoir : l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ), l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'Union québécoise de conservation de la nature (UQCN), le Comité de santé environnementale du Québec et le Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE). Bien sûr, les acteurs qui s'opposent à l'UPA, à Solidarité rurale ne procèdent pas tous d'une même logique, ni ne poursuivent une même finalité. Les débats opposant le particularisme des mesures de protection du travail agricole à l'universalisme des mesures environnementales se reportent inévitablement sur la scène institutionnelle et sur le terrain législatif. Au projet de loi 23 sur le droit de produire, s'oppose le droit à la qualité de l'environnement, que devrait garantir la Loi sur la qualité de l'environnement (UQCN, 1997). Cette nouvelle conjoncture

26. Nous pensons évidemment ici à Solidarité rurale du Québec et à la Coalition Urgence rurale du Bas Saint-Laurent.

27. Loin d'effacer les conflits environnementaux et sur l'utilisation du sol, l'opposition entre droits de produire et droit d'habiter les interprète à travers une nouvelle formule qui correspond à la situation des régions rurales périurbaines où les pressions agricoles, environnementales et résidentielles sont de plus en plus conflictuelles.

donne à voir comment les positions des acteurs s'inscrivent à l'intérieur d'un processus d'affrontement qui fait appel à des interprétations opposées du réel. Cette situation jette par ailleurs un éclairage sur les ambiguïtés qui alimentent les rapports urbains-ruraux. Elle oblige les acteurs ruraux à réinterpréter la dichotomie traditionnelle entre l'urbain et le rural en des termes nouveaux. Désormais, ces derniers doivent faire appel aux rapports entre le local et le global, même s'ils défendent l'unicité de la vie rurale et des territoires.

5. *Les rapports urbains-ruraux : espaces d'identités et de différences*

Retracer ainsi l'évolution des rapports urbains-ruraux au cours des trente-cinq dernières années au Québec révèle leur importance en tant qu'élément constitutif de la modernité. Cela réfute l'idée selon laquelle le rapport urbain-rural ait été un principe structurant uniquement dans le cas des sociétés prémodernes (GIDDENS, 1990). La preuve en est que les débats relatifs à la question rurale se sont retrouvés au cœur des enjeux sociaux les plus vifs depuis les années 1960. Dans l'ensemble, la lecture de cette évolution a permis de saisir comment les rapports sociospatiaux se définissent non seulement selon des modèles de régulation économiques et politiques, mais aussi en fonction de modèles sociaux d'organisation de l'espace. L'enchaînement des thèmes suggérant le développement de l'espace rural suivant les impératifs du modernisme, de l'identité – qu'elle soit nationale, provinciale ou régionale – du tourisme, du développement local ou du développement durable, en témoigne. En ce sens, les différents rôles successivement attribués à la ruralité par les différentes catégories d'acteurs sociaux et ceux que le contexte émergent de la mondialisation lui propose, font de l'espace rural un élément stratégique dans les processus de changements globaux en cours. Loin de s'inscrire dans la suite des modèles antérieurs d'organisation de l'espace, le nouveau modèle de la ruralité met en évidence comment les différents modèles en viennent à se côtoyer, voire à se superposer.

Ainsi, l'opposition à la modernisation des structures régionales qui s'est manifestée dans l'Est du Québec avec les *Opérations Dignité* a marqué un tournant dans l'expression des résistances des citoyens face à la gestion étatique. À partir de ce moment, les acteurs ruraux ont fait appel au territoire de la ruralité afin d'effectuer une critique tant institutionnelle qu'idéologique des modèles dominants. L'émergence inattendue d'une multiplicité d'acteurs par rapport aux enjeux du développement rural a conduit à la mise en place de coalitions plus larges. C'est pourquoi les stratégies de l'État se sont heurtées à des groupes sociaux de plus en plus nombreux, hétérogènes, habiles et organisés. Néanmoins, plutôt que de voir la transformation de l'action collective, l'hétérogénéité sociale et la pluralité des représentations comme une expression de la désagrégation sociale ou l'effet d'une crise (SMELSER, 1962), nous préférons y voir les efforts d'ajustements mutuels entre des acteurs, engagés désormais dans la construction d'un espace commun.

En effet, les efforts consentis par les groupes ruraux afin de s'ajuster aux demandes de la société globale et aux nouveaux usages de l'espace rural sont garants du désir d'une intégration sociale plutôt qu'ils ne relèvent d'un affrontement (BOLTANSKI et THÉVENOT, 1991). Cependant, en dépit de leur détermination à faire partie à part entière de la société, les acteurs ruraux n'ont pas abandonné pour autant leur lutte pour la reconnaissance d'une identité rurale distincte. L'ambivalence qui caractérise leurs actions depuis bon nombre d'années – ils n'ont jamais hésité à recourir aussi bien à des stratégies conflictuelles qu'à des stratégies relationnelles – exprime des tensions qui résultent de cette double revendication. En outre, ces tensions mettent en cause d'autres dimensions comme la construction simultanée de l'identité et des rapports de pouvoir, incluant les rapports à l'espace (MASSEY, 1995). Les luttes des groupes ruraux, aussi bien que celles des groupes environnementaux, n'échappent pas à la trilogie « identité, pouvoir et territoire ».

Par rapport aux dimensions spatiales de la modernité avancée, qui impliquent la possibilité pour les individus et les groupes d'intervenir à des échelles territoriales multiples, la question identitaire internalise les contradictions entre les diverses échelles d'appartenance (HARVEY, 1996). Cela est plus facile à percevoir au Québec où les rapports entre identité et territoire, compte tenu de l'insertion du territoire dans la réalité sociopolitique canadienne, ont toujours été problématiques. Dans les années 1960, nous avons été témoins de ce type de contradiction au moment où la montée et l'affirmation de l'identité québécoise s'est opposée au gouvernement fédéral en cherchant à insuffler une identité nationale, notamment par des interventions visant la création d'espaces régionaux. Néanmoins, il serait fallacieux de confiner la quête identitaire au seul registre politique, c'est-à-dire aux conflits de pouvoir entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Notre lecture le montre bien : il existe aussi des échelles d'appartenance contradictoires à l'intérieur même du territoire québécois.

En effet, dans les années 1970 et 1980, au moment où les politiques régionales avaient pour mandat de favoriser l'appartenance régionale, animée par un mouvement de renaissance rurale, la territorialité a contribué à définir l'identité du milieu rural. Toutefois, compte tenu de la persistance des inégalités, certains groupes ruraux se sont demandé si la territorialisation du développement ne les avait pas conduits à un rétrécissement de leur citoyenneté ou, pire encore, à la folklorisation de leur mode de vie (Solidarité, 1991, 1995, 1997). Pour les ruraux, il apparaît clairement que l'identité rurale à elle seule ne peut suffire. C'est ce qui transparait dans l'évolution du discours rural au cours des périodes que nous avons examinées. On réclame ni plus ni moins que l'appartenance à une société globale qui reconnaîtrait les particularités rurales. L'identité rurale contemporaine ne se satisfait plus d'une identification restreinte à son territoire d'action privilégié. L'identité, pour se construire, rappelle HARVEY (1996), internalise l'autre et n'acquiert sa per-

manence qu'en référence à des récits historiques et géographiques que les acteurs construisent dans les rapports qu'ils entretiennent avec autrui.

C'est précisément le rôle que remplissent les thèmes qui ont marqué la transformation des rapports urbains-ruraux au Québec. Ces thèmes ont servi, de manière générale, de conventions à partir desquelles chacun des acteurs a tenté de faire valoir sa représentation du monde avec ses similitudes et ses différences (BOLTANSKI et THÉVENOT, 1991). De plus, l'évolution des éléments discursifs de chacun de ces thèmes témoigne à sa manière de la transformation de l'idée de société au Québec et du passage d'une vision unitaire, vers un espace des enjeux, des débats et des représentations (DUBET et MARTUCELLI, 1998). En définitive, ces thèmes donnent à voir l'importance grandissante de l'espace public dans la construction de la modernité avancée. Plusieurs constatations peuvent en être tirées. Nous n'en retenons ici que les principales. Mentionnons d'abord que la présence accrue de l'espace dans la vie sociale jette un éclairage tout à fait révélateur sur les nouvelles formes de construction de l'action publique qui tendent à internaliser les conflits comme forme de médiation (HAMEL, 1997). Par ailleurs, les thèmes eux-mêmes témoignent d'une importance accrue des questions environnementales dans le discours public. L'environnement rejoint maintenant toutes les couches de la société et a tendance à se constituer en tant que cadre de référence commun (EDER, 1994). Conséquemment, c'est autour de la question environnementale, perçue en tant que bien commun, que les acteurs locaux et régionaux sont entrés en compétition. À cet égard, la démarche inductive que nous avons proposée a permis de voir comment la question rurale a été interprétée à travers le prisme de l'environnement par un nombre de plus en plus grand d'acteurs. La continuité des préoccupations sous-jacentes aux débats dont elle est l'objet depuis les années 1960 – pensons à la protection du territoire agricole, à l'aménagement intégré des ressources ou au développement durable – est révélatrice de la place privilégiée de la question environnementale. Concrètement, elle a servi à tous les acteurs de lieu ou de « formule de compromis » pour dépasser les tensions et reformuler les différends ; ce qui est justement la fonction de toute formule de compromis (BOLTANSKI et THÉVENOT, 1991).

L'importance qu'occupe la question environnementale dans l'espace public québécois fournit encore une autre indication. Le poids de l'environnement dans les sociétés modernes avancées révèle la nature culturelle de la transformation à l'œuvre dans ce type de société (EDER, 1994). En outre, les revendications issues des préoccupations environnementales sont de moins en moins en relation avec les rapports de production qui, jusqu'à tout récemment, ont structuré l'ensemble de rapports sociaux (DUBET et MARTUCELLI, 1998). Au Québec, comme dans la plupart des pays occidentaux, la montée du paradigme environnemental coïncide avec l'affirmation du processus de désindustrialisation. Le regain d'intérêt pour le rural n'est pas étranger à cela. En faisant intervenir, au sein même des questions environ-

nementales et rurales, des enjeux tels que la qualité de vie, l'identité ou l'authenticité, c'est aux dimensions culturelles de la société que les acteurs ruraux ont fait appel. Cependant, il ne faudrait pas oublier que plusieurs revendications des agriculteurs continuent de se situer sur le terrain des relations de production, et ce, même si elles intègrent des préoccupations environnementales. L'analyse de la production discursive en provenance des groupes environnementaux au cours des dernières années indique quant à elle que les reproches adressés aux agriculteurs sont imprégnés d'une forte critique du productivisme. Cependant, cette critique ne recoupe pas en tout point la dichotomie urbain-rural, puisque bon nombre de ruraux adhèrent aussi à la remise en question du productivisme et font valoir la qualité de vie et le bien-fondé des petites communautés devant le climat d'incertitude caractéristique de la modernité avancée (Solidarité, 1993, 1995b, 1997).

Cette interprétation souligne l'importance des concepts mis de l'avant par les experts, les intervenants institutionnels et les scientifiques. Pénétrant le discours social, ces concepts sont réinterprétés dans le langage ordinaire et doivent être traduits dans les catégories du discours social avant de conduire à d'éventuels consensus. C'est notamment ce qui s'est passé avec le concept du développement durable, si on remonte à son émergence avec l'idée d'aménagement intégré, jusqu'à ses derniers développements dans les représentations du développement rural. On peut en dire autant de la territorialisation du développement ou de la notion de partenariat. Leur pénétration dans le discours des différents groupes montre bien que le rôle des experts s'avère central par rapport au changement social. Nous rejoignons en cela les remarques de DUBET (1998) à l'effet que l'accumulation des connaissances et des techniques de recherche contribue à la complexification de la représentation de la vie sociale.

Les différentes phases du rapport entre l'urbain et le rural ont mis en relation les interprétations des experts sur le devenir social et celles des acteurs autour de thèmes qui ont permis de représenter, voire de repenser le lien social (BOLTANSKI et THÉVENOT, 1991) de même que leur rapport avec la nature (HARVEY, 1996). Cela nous a conduit à travers quatre différents moments de rapprochements, de similitudes, mais aussi de ruptures entre les différents acteurs participant à la définition de l'espace rural dans la modernité avancée. Il en découle finalement que ce qui est en jeu dans les débats relatifs à l'espace rural, n'est rien de moins que la direction de la modernité. Le mouvement simultané d'intégration et de rejet du rôle de l'espace rural dans la société québécoise reflète en ce sens une caractéristique fondamentale de la modernité avancée qui est précisément de permettre l'éclosion simultanée d'un projet et d'un anti-projet (BOUTINET, 1990 ; BAUDRILLARD, 1968). Dans ce contexte, au-delà d'une simple distinction entre deux types d'espace, le rapport urbain-rural loin de disparaître se recompose à nouveau mais cette fois, en concordance avec la culture contemporaine de la nature (WILSON, 1992).

BIBLIOGRAPHIE

ALAIN, Albert

- 1972 « Les cultivateurs ne comprennent pas que le gouvernement recule », *La Terre de chez nous*, 3.

BAKER, W.M.

- 1961 « Les richesses renouvelables disponibles aux fins récréatives », dans : Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, *Les ressources et notre avenir*, Ottawa, Information Canada, 1017-1037.

BANVILLE, Charles

- 1977 *Les Opérations Dignité*, Québec, Le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval.

BAUDRILLARD, Jean

- 1968 « Modernité », dans : *Encyclopédie Universalis*, 5 : 139-141.

BÉLEC, Paul

- 1970 *L'Union Catholique des Cultivateurs, une étude de développement*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.)

BERRY, Brian. J.L.

- 1976 « The counterurbanization process : Urban America since 1970 », *Urban Affairs Annual Reviews*, vol. 11, Beverly Hills, Sage Publication.

BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT

- 1991 *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, nrf, Gallimard.

BONNEAU, Micheline

- 1986 « L'invasion des territoires. Localisme et Corporatisme au sein des MRC », dans : GRIR, GRIDEQ, *Du local à l'État : Territorialités du développement*, Rimouski, UQR, 83-96.

BOURASSA, Guy

- 1968 *La mise en place de nouvelles structures régionales (BAEQ)*, Ottawa, Rapport abrégé, RA-N° 8, Direction générale du Développement rural, Ministère des Forêts et du Développement rural.

BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN

- 1994 *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. (Études canadiennes.)

BOUTINET, Jean-Pierre

- 1990 *Anthropologie du projet*, Paris, Presses universitaires de France. (Psychologie d'aujourd'hui.)

BROOKS, L.

- 1961 « Les divertissements à la recherche de l'espace au Canada », dans : Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, *Les ressources et notre avenir*, Ottawa, Information Canada, 993-1004.

BRUNET, Yves

- 1978 *L'exode urbain : quelques hypothèses appuyées sur le cas des Cantons de l'Est*, Montréal, Département de Géographie, Université de Montréal. (Notes et Documents, 78-02.)

Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ)

- 1965 *Esquisse du plan. L'agriculture*, Mont-Joli, Québec, Bureau d'aménagement de l'est du Québec.

CAMPBELL, Marcia Caton et D.W. FLOYD

- 1996 « Thinking critically about environmental mediation », *Journal of Planning Literature*, 10, 3 : 235-246.

CHARBONNEAU, André

- 1972 « Faudra-t-il sauver l'agriculture malgré les agriculteurs ? », *Terre de chez nous*, 28 juin 1972, 4.

Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent

- 1990 *Manifeste des ruraux du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, Cathédrale de Rimouski, 10 juin 1990.
- 1990 *Notre Politique de Développement Rural*, Coalition Urgence rurale du Bas-Saint-Laurent.
- 1995 *Mémoire sur l'Avenir du Québec*, présenté par la Coalition Urgence rurale du Bas-St-Laurent.

Conseil des affaires sociales

- 1989 *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*, Boucherville, Québec, Gaëtan Morin éditeur et Gouvernement du Québec.

COULOMBE, Guy, François POULIN, Jean-Claude LEBEL et G. LEMIEUX

- 1964 *Dimensions de l'aménagement. Recherche-Participation-Action*, Québec, Document I, Bureau d'aménagement de l'est du Québec, La Région-Pilote d'Aménagement du Québec.

COURTEAU, Pierre

- 1971 « L'aménagement intensif de la forêt des régions habitées du Québec. Une solution rentable et pacifique », *Terre de chez nous*, 24 novembre 1971, 3.

DIONNE, Hugues, Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN (dirs)

- 1986 *Du local à l'État : les territorialités du développement*, Actes du Colloque « Espace de développement : quelles territorialités pour la société de l'après-crise ? », Chicoutimi, GRIR-GRIDEQ.

DIONNE, Hugues et Juan-Luis KLEIN

- 1993 « La question régionale au Québec contemporain », *Cahiers de géographie du Québec*, 37, 101 : 219-240.

DIONNE, Hugues et Carol SAUCIER

- 1995 *Intervention sociale et développement local. La Coalition urgence rurale du Bas-Saint-Laurent*, Rimouski, Université du Québec à Rimouski.

DONZELOT, Jacques et M.C. JAILLET

- 1997 *Séminaire sur les zones urbaines défavorisées en Europe et en Amérique du Nord 1995-1996. Esquisse de synthèse pour introduire à une seconde phase de recherche*, CEDOV.

DUBET, François

- 1998 *La notion de classe est-elle toujours utile ?*, communication présentée au XIV^e Congrès mondial de sociologie, Montréal.

DUBET, François et Danilo MARTUCELLI

- 1998 *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Éditions du Seuil.

DUGAS, Clermont

- 1983 *Les régions périphériques. Défi au développement du Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec.

- 1984 *La ruralité québécoise. Évolution et perspective*, Ottawa, Statistique Canada, Division de la recherche et de l'analyse. (Document de recherche, 6.)

- 1988 *Disparités socio-économiques au Canada*, Sillery, Presses de l'Université du Québec.

DUGAS, Clermont et Bernard VACHON

- 1991 « Le Québec rural des années 1990 : son territoire, sa population, sa structure institutionnelle », dans : Bernard VACHON (dir.), *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 19-38.

EDER, Klaus

- 1994 *The Identitarian Project of Environmentalism. A Critique of Green Particularism*, communication présentée au Congrès mondial de l'Association internationale de sociologie à Bielefeld.

ELLIN, Nan

- 1996 *Postmodern Urbanism*, Oxford, Blackwell Publishers.

FILION, Pierre

- 1996 « L'enracinement de l'après-fordisme au Canada : retombées régionales et perspectives d'avenir », *Cahiers de géographie du Québec*, 40, 111 : 313-340.

FORTIN, Gérald

- 1965 *Comment construire le nouveau monde rural*, texte portant la mention « préliminaire ».

- 1971 *La Fin d'un règne*, Montréal, Hurtubise HMH.
- FOURNIER, Marcel
- 1985 « L'évolution socioculturelle du Québec : de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui », *Le Québec statistique 85-86*, Ottawa.
- FRÉCHETTE, Yves et R. PELLETIER
- 1984 *L'aménagement et le développement des régions rurales au Québec*, Longueuil, L'Union des producteurs agricoles. (Notes et Documents, 7.)
- FUGÈRE, Owen
- 1986 « Le Processus Participationniste et les MRC », dans : Hugues DIONNE, Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN (dirs), *Du local à l'État. Territorialités du développement*, Rimouski, GRIR, GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski.
- GAGNON, Alain. G. (dir.),
- 1981 *Les Opérations Dignité. Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*, Montréal, Les Éditions Leméac.
- 1985 « En quête d'hégémonie : l'évolution des forces politiques au Québec », dans : Annick GERMAIN et Pierre HAMEL (dirs), *Aménagement et pouvoir local*, Québec, L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 127-150. (Cahiers de l'ACFAS, 31.)
- GAGNON, Christiane
- 1986 « Le mouvement associatif : vers une autonomie du local ? », dans : Hugues DIONNE, Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN (dirs), *Du local à l'État. Territorialités du développement*, Rimouski, GRIR, GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski, 51-61.
- GIDDENS, Anthony
- 1984 *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*, Paris, Presses universitaires de France.
- 1990 *The Consequences of Modernity*, Stanford, Stanford University Press.
- Gouvernement du Québec
- 1979 *Bâtir le Québec*, Énoncé de politique économique, Développement économique, Québec.
- 1981 *Nourrir le Québec. Perspectives de développement du secteur de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation pour les années « 80 »*, Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Direction générale de la planification et des études économiques.
- 1995 *Le Québec statistique*, Sainte-Foy, Québec, Bureau de la statistique, 60^e éd., Publications du Québec.
- HALSETH, Greg et Mark ROSENBERG
- 1990 « Conversion of recreational residences : A case study of its measurement and management », *Canadian Journal of Regional Science*, XIII, I : 99-115.

HAMEL, Pierre

- 1997 *Nouveaux dispositifs institutionnels et conflits locaux*, communication présentée au XVII^e Congrès Mondial de l'Association internationale de science politique, 17-21 août, Séoul, Corée.

HARVEY, David

- 1996 *Justice, Nature and the Geography of Difference*, Cambridge, Blackwell.

HUGUES, Everett C.

- 1971 « L'industrie et le système rural au Québec », dans : Marcel RIOUX et Yves MARTIN (dirs), *La société canadienne-française*, Lasalle, Hurtubise HMH.

JEAN, Bruno

- 1991 « La ruralité Québécoise contemporaine. Principaux éléments de spécificité et de différenciation », dans : Bernard VACHON (dir.), *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, 81-105.

- 1993 « Terre, territoire, territorialité : les agriculteurs et leur attachement au territoire », *Cahiers de géographie du Québec*, 37, 101 : 291-307.

JOHNSON, N. et J.M. TYRRELL

- 1961 « L'acquisition des terrains pour fins récréatives : problèmes et méthodes », dans : Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, *Les ressources et notre avenir*, Ottawa, 1045-1063.

JONES, M.R.

- 1997 « Spatial selectivity of the state? The regulationist enigma and local struggles over economic governance », *Environment and Planning A*, 29 : 831-864.

JOSEPH, Alun et Barry SMITH

- 1981 « Implications of exurban residential development : A Review », *Canadian Journal of Regional Sciences*, IV, 2 : 207-224.

KARMIS, Dimitros et Alain-G. GAGNON

- 1996 « Fédéralisme et identités collectives au Canada et en Belgique : des itinéraires différents, une fragmentation similaire », *Canadian Journal of Political Science*, XXIX, 3, 435-468.

KAYSER, Bernard

- 1990 *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin.

KLEIN, Juan-Luis

- 1989 « Développement régional et espace local : vers une régulation territorialisée », *Revue internationale d'action communautaire*, 22 / 62 : 189-196.

LA HAYE, Jean-Claude *et al.*

- 1968 *Rapport de la commission provinciale d'urbanisme*, Québec, Gouvernement du Québec.

LEDOUX, Marc-André

- 1971 *L'UCC comme groupe de pression sous l'administration Duplessis : 1945-1959*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise, Département de science politique.)

MASSEY, Doreen

- 1995 « Thinking radical democracy spatially », *Environment and Planning D*, 13 : 283-288.

MAYER, Magrit

À paraître *Urban Social Movements in an Era of Globalization*.

MCCRORIE, James

- 1969 *Arda : une expérience de planification du développement*, Ottawa, Conseil canadien de l'aménagement rural. (Étude spéciale, 2.)

MOMMAS, Hans

- 1996 « Modernity, postmodernity and the crisis of social modernization : A case study in urban fragmentation », *International Journal of Urban and Regional Research*, 196-215.

MORMONT, Marc

- 1989 « Le local convié au développement », *Revue internationale d'action communautaire*, 22 / 62 : 151-165.

MOULAERT, Frank

- 1996 « Rediscovering spatial inequalities in Europe : building blocks for an appropriate "regulationist" analytical framework », *Environment and Planning D : Society and Space*, 14 : 155-179.

Office canadien de développement économique (OCDE)

- 1961 *Les ressources et notre avenir*, Ottawa, Ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Information Canada.
- 1964 *Regional Rural Development programmes. With Special Emphasis on Depressed Agricultural Areas Including Mountain Regions*, Paris, Documentation in Agriculture and Food, 1964 Series.

Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)

- 1979 *Urbanisation et agriculture*, Dossiers techniques de la région de Montréal, Québec, Gouvernement du Québec.
- 1988a *À l'heure de l'entreprise régionale, Plan d'action en matière de développement régional*, Québec, Gouvernement du Québec.
- 1988b « La nouvelle carte des régions administratives », *L'OPDQ vous informe*, Québec, janvier 1988, Gouvernement du Québec, Ministère du Conseil exécutif.

- 1988c « Les vingt ans de l'OPDQ. Une entrevue du président-directeur général de l'OPDQ », *L'OPDQ vous informe*, Québec, décembre 1988, Gouvernement du Québec, Ministère du Conseil exécutif.
- PARENTEAU, R. F.
- 1979 « Le Canada connaît-il un retour à la terre ? », dans : *Statistique Canada*, Ottawa, Division des caractéristiques du recensement, Document de travail. (Géographie, 11.)
- PICHÉ, Louise
- 1986 *Aménagement de la villégiature en chalet au Québec*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise, Faculté de l'aménagement.)
- QUÉVIT, Michel
- 1986 *Le pari de l'industrialisation rurale : la capacité d'entreprendre dans les régions rurales des pays industrialisés*, Genève, Éditions régionales européennes.
- RIVET, Jean
- 1974 *L'idéologie de l'Union catholique des cultivateurs (Union des producteurs agricoles) : 1950-1973*, Montréal, Université de Montréal. (Mémoire de maîtrise en sciences.)
- ROBERT, Lionel
- 1981 « Les Opérations Dignité : à l'origine d'un mouvement populaire dans l'Est du Québec », dans : Alain G. GAGNON (dir.), *Les Opérations Dignité. Naissance d'un mouvement social dans l'Est du Québec*, Montréal, Les Éditions Leméac, 91-106.
- ROBERTSON, Roland
- 1990 « After nostalgia ? Wilful nostalgia and the phases of globalization », dans : Bryan TURNER (dir.), *Theories of Modernity and Postmodernity*, London, Newbury Park, California, Sage Publications.
- ROCHER, Guy
- 1973 « Les ambiguïtés d'un Canada bilingue et multiculturel », dans : Guy ROCHER (dir.), *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH, 118.
- SIMARD, Paule
- 1986 « La territorialité comme lieu de développement », dans : Hugues DIONNE, Christiane GAGNON et Juan-Luis KLEIN (dirs), *Du local à l'État : Territorialités du développement*, Rimouski, GRIR, GRIDEQ, Université du Québec à Rimouski., 75-81.
- SMELSER, Neil Joseph,
- 1962 *Theory of Collective Behavior*, New York, Free Press.
- Solidarité du Québec
- 1991 *Au-delà du folklore*, Nicolet, Mémoire présenté à la Commission de la Culture, Rapport Arpin.

- 1993 *Documents de la deuxième Conférence nationale de solidarité rurale du Québec, février 1993.*
- 1994 *Avis. L'agriculture dans un développement harmonieux des milieux ruraux, Nicolet, Avis présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agro-alimentaire de la Chambre des Communes.*
- 1995a *La Décentralisation, Mémoire à la Commission nationale sur l'avenir du Québec, Nicolet.*
- 1995b *Mémoire à la Commission nationale sur l'avenir du Québec, Nicolet.*
- 1997 *Le milieu rural québécois. Situation actuelle et défis futurs, 6^e Conférence nationale, Lac-Etchemin, Groupe de réflexion de Solidarité rurale du Québec.*

SOPER, Kate

- 1998 *What is Nature, Oxford, Blackwell Publishers.*

Union catholique des cultivateurs (UCC)

- 1963 *Congrès de 1963, compte rendu.*
- 1966 *L'agriculture au Québec. Situation actuelle et conditions de développement, Québec, Mémoire de l'UCC présenté à la Commission royale d'enquête sur l'agriculture. (Commission Avril.)*

Union des producteurs agricoles (UPA)

- 1979 *Orientations et politiques 1979-1980, Compte rendu du Congrès général annuel des producteurs agricoles, tenu à Québec les 4-5-6-7 décembre 1979, Longueuil.*
- 1985 *Orientations et Politiques 1985-1986, Compte rendu des résolutions étudiées et adoptées au Congrès général de l'UPA à Québec du 3 au 6 décembre 1985.*
- 1986 *Orientations et Politiques 1986-1987, Compte rendu des résolutions étudiées et adoptées au Congrès général de l'UPA, Longueuil.*
- 1990 *Résolutions adoptées au Congrès général de 1990, Annexe à « Orientations et Politiques » 1989-1990, 1990-1991, Longueuil, décembre 1990.*
- 1991 *« Développer le Québec », Rapport annuel des activités 1990-1991, Longueuil.*
- 1995 *Allocution de M. Marcel Chagnon, Congrès annuel de l'Union des producteurs agricoles.*

Union Québécoise de Conservation de la Nature (UQCN)

- 1997 *Mémoire présenté à la Commission de l'Agriculture, avril 1997.*

VACHON, Bernard (dir.),

- 1991 *Le Québec rural dans tous ses états, Montréal, Boréal.*

VACHON, Bernard

- 1998 *La recomposition des territoires ruraux, Nicolet, Solidarité rurale du Québec, (Réflexion.)*

VAILLANCOURT, Jean-Guy

- 1981 « Évolution, diversité et spécificité des associations écologiques québécoises : de la contre-culture et du conservatisme à l'environnementalisme et à l'éco-socialisme », *Sociologie et sociétés*, 13, 1 : 81-98.

VAILLANCOURT, Jean-Guy et Bertrand PERRON

- 1998 « L'élargissement de la question écologique au Québec », *Possibles*, 22, 3-4 : 203-217.

VALOIS, Jocelyne et Denise LEMIEUX

- 1968 *Familles et changements socio-économiques*, (BAEQ), Ottawa, Rapport abrégé, RAN° 10, Ministère des Forêts et du Développement rural.

VENN, Couze

- 1997 « Beyond enlightenment? After the subject of Foucault, who comes? », *Theory, Culture and Society*, 14, 3 : 1-28.

WAMPACH, Jean-Pierre

- 1988 « Deux siècles de croissance agricole au Québec, 1760-1985 », *Recherches sociographiques*, XXIX, 2-3 : 181-199.

WILLIAMS, Raymond

- 1973 *The Country and the City*, New York, Oxford University Press.

WILSON, Alexander

- 1992 *The Culture of Nature. North American Landscape from Disney to the Exxon Valdez*, Cambridge, Mass, Blackwell.

s.a.

- 1971a « Le projet de loi 64 : La reconnaissance syndicale », texte intégral, *La Terre de chez nous*, juillet 1971, p. 10, 15, 16, 22. (Pas signé.)
- 1971b « Le projet de loi sur l'évaluation foncière "BILL 48" », *La Terre de chez nous*, 3. (Éditorial.)